

Direction Départementale de la
Protection des Populations de Côte d'Or
Service Protection animales et
environnement
57 rue du Mulhouse
21000 Dijon
Tel : 03 80 29 43 53

**Déclaration de mise en pâture à distance des bovins
sur des parcelles ou des bâtiments n'appartenant pas à
l'exploitation d'origine**
(sans changement de détenteur)
**PENSER AU BORDEREAU DE LOCALISATION A ENVOYER
EGALEMENT A LA DDT.**

Ce formulaire doit être rempli par le détenteur et envoyé par courrier à la DDPP de Côte d'Or au moins 15 jours avant le déplacement des bovins.

Cheptel d'origine

N° d'exploitation (EDE) : NOM – Prénom :
N° téléphone : Adresse :

Lieu(x) de pâture et hébergement

remplir une case par lieu de pâture ou d'hébergement *(au besoin, demander des imprimés supplémentaires à la DD(CS)PP)*

Lieu : Département :	Responsable de pâture ou hébergement
Commune :	NOM :
Lieu-dit précis :	Adresse :
N° îlot PAC:	Numéro de cheptel :
Nombre approximatif d'animaux déplacés :	Contact possible avec d'autres cheptels : oui non
Dates <i>prévisionnelles</i> de départ : de retour :	

Lieu : Département :	Responsable de pâture ou hébergement
Commune :	NOM :
Lieu-dit précis :	Adresse :
N° îlot PAC:	Numéro de cheptel :
Nombre approximatif d'animaux déplacés :	Contact possible avec d'autres cheptels : oui non
Dates <i>prévisionnelles</i> de départ : de retour :	

Lieu: Département :	Responsable de pâture ou hébergement
Commune :	NOM :
Lieu-dit précis :	Adresse :
N° îlot PAC:	Numéro de cheptel :
Nombre approximatif d'animaux déplacés :	Contact possible avec d'autres cheptels : oui non
Dates <i>prévisionnelles</i> de départ : de retour :	

L'éleveur soussigné,

- reconnait que ses animaux ne peuvent circuler hors de l'exploitation d'origine si son cheptel perd ses qualifications en matière de brucellose, leucose, tuberculose,
- s'engage à rédiger une autre déclaration en cas de modification d'au moins un lieu de pâture,**
- déclare que les bovins appartenant à son cheptel, faisant l'objet de la présente déclaration, **ne sont pas mélangés avec des bovins appartenant à une autre exploitation,**
- déclare que les bovins déplacés ont une identification conforme.

Fait àle Signature

La présente déclaration devra être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité et du contrôle sanitaire, notamment en cours de transport.

Déclaration enregistrée le par la DDPP(Service SPAPE)

cachet officiel